

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 Février 2022

**Date d'envoi de la convocation : 22 février 2022**  
**Nombre de Conseillers en exercice : 90**  
**Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 68**  
**Nombre de Procurations : 12**  
**Nombre de Votants : 80**

**Présidence de :** M. Alain SUGUENOT, Président

**Présents :** *Titulaires* : Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Gérard ROY, Bernard BATTAULT, Rémy MORIN, Jean-Luc BECQUET, Carole BERNHARD, Raphaël BOUILLET, Marie-France BRAVARD, Geffroy BRUNEL, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Charlotte FOUGERE, Emmanuelle JEUNET-MANCY, Sophie LEFAIX, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Eric MONNOT, Michel PIERRON, Olivia PUSSET, Virginie ROUXEL-SEGAUT, Jonathan VION, Didier DURIAUX, Jean-Noël MORY, Sébastien LAURENT, Vittorio SPARTA, Delphine SAVARY, Patricia ROSSIGNOL, Estelle BRUNAUD, Richard BENINGER, Céline DANCER, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Arnaud GUICHARD, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Pierre BROUANT, Michel BOULEY, Olivier ATHANASE, Jean-Luc PETIT, Véronique RICHER, Jérôme FOL, Jean-Louis BAUDOIN, Jean-Paul BOURGOGNE, Jean-Paul ROY, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Richard ROCH, Cladio PAGNOTTA, Jean-Pascal MONIN, Laurence BROCHOT, Olivier MENAGER, Jacques FROTEY, Gérard GREFFE, Michel MOINGEON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Sylvain JACOB, Eric SORDET, Daniel TRUCHOT, Jean MAREY, Pascal BOULEY.

**Suppléants :** M. François MONNOT, (suppléant de Mme Jacqueline METAIS – SANTOSSE),  
M. Michel MANIERE (suppléant de M. Daniel CARRIER – VAL-MONT),

**Délégués ayant donné procuration :**

Mme Géraldine CHAMPANAY à M. Stéphane DAHLEN,  
Mme Carole CHATEAU à M. Xavier COSTE,  
M. Alexis FAIVRE à Mme Ariane DIERICKX,  
M. Thibaut GLOAGUEN à Mme Charlotte FOUGERE,  
Mme Geneviève PELLETIER à M. Pierre BOLZE,  
M. Bernard REPOLT à M. Jean-François CHAMPION,  
Mme Sihème REZIGUE à Mme Olivia PUSSET,  
M. Philippe ROUX à M. Jean-Luc BECQUET,  
M. Marc DENIZOT à M. MONIN,  
Mme Corinne GARREAU à M. Jérôme FOL,  
M. Rémi CHAMPAUD à M. Cladio PAGNOTTA,  
M. Gilles ARPAILLANGES à M. Jean-Luc PETIT,

**Délégués absents non représentés :**

Mmes et MM. Pascal HUGUENIN, Gérard NAIRAT, Yves PYS, Christian GHISLAIN, Sandrine ARRAULT, Guy DROMARD, Pascal MALAQUIN, Cyril DEREPIERRE, Alexandra PASCAL, Guy VADROT.

**Secrétaire :** M. Pierre BOLZE

Le Conseil communautaire, convoqué légalement, s'est réuni le vingt-huit février deux mille vingt deux, sous la présidence de M. Alain SUGUENOT, Président.

Après avoir procédé à l'appel, le quorum est atteint. Le Président ouvre la séance à 18 H 40. Il rappelle l'ordre du jour.

M. Pierre BOLZE est désigné Président de séance.

## **ORDRE DU JOUR**

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 DECEMBRE 2021**

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- ADOPTE le procès-verbal du Conseil Communautaire du 13 décembre 2021.

## **RAPPORTS HORS COMMISSION**

### **Rapport n° 1 – Compte rendu des délégations données par le Conseil Communautaire au Président et au Bureau**

*(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- PREND ACTE de la communication sur les décisions que le Président, ainsi que le Bureau Communautaire ont prises, en application des délégations qui leur ont été données le 16 juillet 2020 et le 13 décembre 2021 pour traiter des affaires énumérées à l'article L 5211-10 et dont la liste est à la délibération prise à cet effet.

### **Rapport n° 2 – Désignation des représentants au sein du SIVU DES MARANGES**

*(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- DESIGNÉ Mme Arlette CREUZE en qualité de déléguée titulaire, afin de siéger au sein du SIVU des Maranges, en remplacement de Mme ROUCHER-SARRAZIN, démissionnaire,
- DESIGNÉ M. Olivier MENAGER en qualité de membre titulaire pour siéger au sein de ce syndicat,
- DESIGNÉ M. Emmanuel FOLLEAT en qualité de membre suppléant pour siéger au sein de ce syndicat.

### **Rapport n° 3 – Protection sociale complémentaire : débat sur les garanties accordées aux agents**

*(Rapporteur : M. Denis THOMAS)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir échangé,**

- PREND ACTE des nouvelles dispositions prochainement en vigueur en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux,
- PREND ACTE de la tenue du débat accordé sur les garanties accordées aux agents communautaires en matière de protection sociale complémentaire.

**Rapport n° 4 – Animation du site Natura 2000 « Les Habitats naturels de l'Arrière Côte » : renouvellement de la candidature de la Communauté d'Agglomération**

***(Rapporteur : M. Denis THOMAS)***

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE le principe du renouvellement de l'animation du site NATURA 2000 précité,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à proposer la candidature de la Communauté d'Agglomération pour le portage de la gestion de l'animation du site Natura 2000 ZSC « Les habitats naturels de l'arrière côte de BEAUNE »,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer tout document afférent.

**Rapport n° 5 – Pôle multimodal Sud : Création d'un passage inférieur**

***(Rapporteur : M. Michel QUINET)***

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- DECIDE la réalisation de l'opération de création de passage inférieur dans le cadre de l'aménagement d'un pôle multimodal en amont de l'échangeur Beaune Sud,
- APPROUVE le programme de création d'un passage inférieur, et la création au budget d'une autorisation de programme (AP)
- DECIDE de recourir à une procédure de conception-réalisation en dialogue compétitif pour désigner l'équipe qui réalisera l'ouvrage,
- APPROUVE la composition du jury dans le cadre de la procédure de dialogue compétitif,
- AUTORISE l'indemnisation des personnes qualifiées membres du jury, pour leur participation aux réunions dans les conditions,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer tout document à intervenir pour les membres concernés et à engager les sommes afférentes,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à déposer toutes les demandes d'autorisation administratives nécessaires à la réalisation de cet ouvrage,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à signer tous les documents à intervenir dans le cadre de la procédure.

**Rapport n° 6 – Création d'une voie douce entre Beaune et Savigny-les-Beaune**

***(Rapporteur : MM. Michel QUINET et Jean-Christophe VALLET)***

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- AUTORISE le Président ou son représentant à déposer le dossier de création de la véloroute BEAUNE-SAVIGNY LES BEAUNE à l'appel à projet Plan de relance vélo,
- AUTORISE le Président ou son représentant à solliciter d'autres partenaires financiers, et à signer tous les documents liés à ce dossier dans le cadre du déroulement de l'opération et à engager les sommes afférentes.

**Rapport n° 7 – Approbation du programme de travaux d’assainissement des Communes de CHASSAGNE MONTRACHET ET NOLAY**

*(Rapporteur : M. Jean-Luc BECQUET)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- VALIDE le programme de travaux d’assainissement des Communes de CHASSAGNE-MONTRACHET et NOLAY, joint à la délibération prise à cet effet,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à solliciter les subventions auprès des organismes financeurs,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à lancer toute consultation relative à cette opération et à signer tout document afférent.

**Rapport n° 8 – Bilan de la plateforme « Autorisation Droit des Sols » (ADS)**

*(Rapporteur : M. Pierre BOLZE)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- APPROUVE la répartition du coût réel du service ADS pour l’année 2021, par Commune bénéficiaire.

**Rapport n° 9 – Bilan 2021 du Programme Local de l’Habitat (PLH)**

*(Rapporteur : M. Pierre BOLZE)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- APPROUVE le bilan du PLH 2021-2026 pour l’année 2021 annexé à la délibération prise à cet effet, sans adaptations à ce stade,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à effectuer toute démarche afférente à ces dossiers, et à signer, le cas échéant, tout document.

**Rapport n° 10 – Modification du Règlement des Aides Réno**

*(Rapporteur : M. Pierre BOLZE)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- APPROUVE les modifications du règlement d’intervention de l’Aide Réno’ mise en place dans le cadre du Programme Local de l’Habitat, et du budget dédié,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à effectuer toute démarche afférente à ces dossiers, et à signer, le cas échéant, tout document.

**Rapport n° 11 – PLH 2021-2026 : mise en place de la conférence intercommunale du logement (CIL) et lancement de la procédure d’élaboration du plan partenarial de gestion de la demande et d’information des demandeurs (PPGDID)**

*(Rapporteur : M. Pierre BOLZE)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l’unanimité,**

- APPROUVE la mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et la composition de l’instance proposée, qui devra faire l’objet d’un arrêté conjoint du Président de l’Agglomération et du Préfet de la Côte d’Or,
- ENGAGE l’élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d’Information des Demandeurs (PPGDID),
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à effectuer toute démarche afférente à ces dossiers, et à signer, le cas échéant, tout document.

**Rapport n° 12 – Avenant 9 au contrat de Délégation de Service Public Transport urbain**

*(Rapporteur : M. Xavier COSTE)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE l'avenant 9 à la Délégation de Service Public pour la gestion des transports publics urbains, scolaires et à la demande, conclu avec la société KEOLIS, tel que joint à la délibération prise à cet effet,
- AUTORISE le Président ou son Représentant à le signer.

**Rapport n° 13 – Renouvellement de la DSP Transport urbain 2023 : Approbation du rapport sur le choix du mode de gestion**

*(Rapporteur : M. Xavier COSTE)*

**Le Conseil Communautaire,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE le principe du recours à une délégation de service public pour gérer l'exploitation du réseau « Côte & Bus » dans les conditions définies dans la délibération prise à cet effet et son annexe,
- APPROUVE les caractéristiques principales des prestations que doit assurer le délégataire,
- AUTORISE le Président à mettre en œuvre une procédure de passation d'une délégation de service public, à prendre toutes les décisions et à mettre en œuvre toutes les mesures inhérentes à cette procédure,
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document afférent, le cas échéant.

**Rapport n° 14 – Fixation du Tarif de restauration périscolaire et extrascolaire au 1<sup>er</sup> mars 2022**

*(Rapporteur : MM. Jean-François CHAMPION et Jean-Paul ROY)*

**Le Conseil Communautaire,**

**après en avoir délibéré, par 64 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention,**

- APPROUVE la nouvelle grille tarifaire du service de restauration proposé aux familles pour les prestations extrascolaires et périscolaires, telle que détaillée ci-dessous,

<b>Prestations</b>	<b>Tarifs Au 1<sup>er</sup> mars 2022*</b>
<b>Repas</b> Restaurants périscolaires et accueils extrascolaires	<b>3.30 €* </b>
<b>Goûter</b> Accueils périscolaires et extrascolaires	<b>0,70 €* </b>

- AUTORISE le Président ou son Représentant à effectuer toute démarche et signer tout document dans ce cadre.

**Rapport n° 15 – Rapport d'orientations budgétaires**

*(Rapporteurs : MM Jean-Luc BECQUET et Xavier COSTE)*

**Le Conseil Communautaire,**

**après en avoir pris connaissance, à l'unanimité,**

- PREND ACTE des orientations présentées et susceptibles d'être retenues, dans le cadre de l'esquisse du Budget Primitif 2022 mis à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communautaire.

**Rapport n° 16 – Motion de soutien à l'Ukraine et au peuple ukrainien**

*(Rapporteur : M. Alain SUGUENOT)*

**Le Conseil Communautaire,**

**après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- APPROUVE la motion de soutien à l'Ukraine et au peuple ukrainien.

L'ordre du jour étant épuisé, et, en l'absence de question diverse, M. le Président lève la séance à 21 H 05

***Affiché le 7 Mars 2022***